

Une commission instituée à cet effet s'est réunie le 20 mars à Berne sous la présidence du chef de la division des marchandises du département suisse de l'économie publique. La discussion a fait ressortir en premier lieu la nécessité de prendre à temps les mesures opportunes dont il est fait mention plus haut. La commission est d'avis que les séchoirs industriels existant en Suisse suffisent amplement aux besoins et qu'il ne convient pas d'en créer de nouveaux. Il est par contre à désirer cette année aussi que le plus grand nombre possible de producteurs et de familles prennent à temps les mesures nécessaires pour le séchage, tant pour les produits destinés à leur alimentation que pour les fruits ou légumes provenant de leurs cultures.

---

**MISE AU CONCOURS**  
DE  
**TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES**  
**ANNONCES ET INSERTIONS**

---

**FOURNITURES**

**Département des postes et des chemins de fer.**  
**Administration des postes.**

**Draps pour uniformes de douaniers.**

L'administration des douanes met au concours la fourniture pour l'année 1919 des draps ci-après désignés pour l'habillement des garde-frontière et des visiteurs des douanes, savoir :

Quantités en mètres		Largeur en cm.	Poids par mètre en gr.	Prix fixé par mètre Fr.
3500	drap bleu-foncé, mêlé, pour capotes	140	760	26, 70
3300	drap bleu-mêlé, extra-foncé, pour tuniques	140	760	27, 20
3700	drap bleu-foncé, mêlé, diagonal, pour pantalons	140	830	30, 15
2200	éttoffe bleue, mêlée, extra-foncée, légère, pour vestons d'été	140	450	14, 40

Les draps pour tuniques et capotes seront à poils.

Les draps à fournir seront soumis au contrôle prescrit et doivent correspondre en tous points aux échantillons-types déposés auprès de la direction générale des douanes.

On peut se procurer des échantillons de ces draps, ainsi que le cahier des charges auprès de la direction générale des douanes à Berne.

Les fabricants suisses qui désirent prendre part au concours doivent adresser leurs offres sous pli fermé, avec la suscription : « Offre pour la fourniture de draps pour garde-frontière et visiteurs des douanes » d'ici au 19 avril 1918 à la direction soussignée.

Berne, le 28 mars 1918.

[3].

*Direction générale des douanes.*

---

## TRAVAUX

---

### Arsenal à Herisau.

Sont mis au concours les travaux de terrassement, maçonnerie, béton armé, charpenterie, ferblanterie et couverture pour la construction d'un arsenal à Herisau.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés pendant les heures de bureau dans la salle n° 22 du bâtiment de la municipalité à Herisau.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 13 avril 1918, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour arsenal à Herisau.*

Berne, le 26 mars 1918.

[2].

*Direction des constructions de la Confédération.*

## PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service S'adresser à :	Place vacants	Traitement Fr.	Délat d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département de l'inté- rieur.	Directeur du service des eaux.	6200 à 8300	30 avril 1918 [4.]...	Ingénieur diplômé avec culture générale et ap- titudes administratives
Ne se présenter que sur demande.				
Département de l'inté- rieur. (Inspection des travaux publics.)	1 <sup>er</sup> adjoint de l'inspecteur en chef des travaux pu- blics.	5,200 à 7,300	6 avril 1918 [2.]	Etudes techniques com- plètes. Connaissance des langues nationales. Longue expérience dans les travaux hy- drauliques.
En cas de promotion, la place de 2 <sup>o</sup> adjoint est également mise au concours. Traitement fr. 5,200 à fr. 7,300.				
Département de justice et police. (Bureau des assu- rances.)	Commis de II <sup>o</sup> classe.	2,200 à 3,800	10 avril 1918 [2.]	Bonne instruction géné- rale; connaissance des langues française et allemande; habileté en dactylographie.
Département des finances. (Contrôle des finances.)	Reviseur de I <sup>er</sup> classe au Con- trôle des fi- nances.	4,200 à 5,800	6 avril 1918 [2.]	Pratique du service ad- ministratif et du ser- vice d'exploitation de l'administration des postes ou des télé- graphes; connaissance approfondie de la comp- tabilité de l'une ou de l'autre de ces adminis- trations.
(Direction des services fédéraux de caisse et de comptabi- lité.)	Aide.	3,200 à 4,300	6 avril 1918 [2.]	Bonne instruction géné- rale, connaissance des travaux de bureau, deux langues.

Branche de service, S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département des finances et des douanes. (Direction des services fédéraux de caisse et de comptabilité.)	Aide comptable.	3,700 à 4,800	6 avril 1918 [2.]	Bonne instruction générale et commerciale, connaissance à fond de la comptabilité en partie double, deux langues.
Département de l'économie publique. (Division de l'agriculture.)	Secrétaire de division de langue française de la division de l'agriculture.	5200 à 6800	6 avril 1918 [1.]	Bonne instruction générale et professionnelle agricole; le français comme langue maternelle; connaissance de la langue allemande; expérience du service administratif.
La place sera probablement pourvue par voie de promotion.				
Tribunal fédéral des assurances à Lucerne, président.	Commis de première classe.	3200 à 4300	15 avril 1918 [1.]	Activité antérieure analogue, connaissance complète du service de greffe, ainsi que des trois langues nationales.
S'inscrire jusqu'au 10 avril par lettre adressée au président du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne. Ne se présenter personnellement qu'en cas d'invitation.				
La place est pourvue provisoirement.				
Tribunal fédéral des assurances à Lucerne, président.	Secrétaire français-italien.	4000 à 6000 plus indemnité de renchérissement.	15 avril 1918 [2.]	Études juridiques complètes, si possible pratique judiciaire antérieure (comme juge, greffier ou avocat). Savoir à fond le français et l'italien. Avoir de bonnes notions d'allemand. Langue maternelle français ou italien.
Entrée en fonctions: le 15 mai 1918.				
Ne se présenter qu'en cas d'invitation spéciale.				

## Département des postes et des chemins de fer.

### Administration des postes.

1. Chef de bureau postal à Thoune. S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction des postes de Berne.
  2. Garçon de bureau postal à Neuchâtel. S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction des postes de Neuchâtel.
  3. Chef de bureau postal à Baden. S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction des postes d'Aarau.
  4. Commis de poste à Lucerne. S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction des postes de Lucerne.
  5. Trois chefs de bureau postaux à Zurich. S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction des postes de Zurich.
  6. Sous-chef de bureau postal à St-Gall.
  7. Commis de poste à Glaris
  8. Commis de poste à Nesslau.
  9. Chef de bureau postal à Rorschach.
  10. Sous-chef de bureau postal à Coire.
  11. Chef de bureau postal à Davos-Platz.
- S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction des postes de St-Gall.
- S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction des postes de Coire.
- 
1. Facteur de messagerie à Lausanne.
  2. Garçon de bureau à Lausanne.
  3. Administrateur postal à Avenches.
  4. Buraliste et facteur à Bramois.
  5. Facteur à Chexbres.
  6. Facteur de messagerie à Grandson.
  7. Deux commis à Berne.
  8. Facteur d'express à Berne.
  9. Buraliste et facteur à Gampelen.
  10. Facteur à Lyss.
  11. Buraliste et facteur à Trubschachen.
- S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de Lausanne.
- S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de Berne.

12. Commis au Locle. S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de Neuchâtel.
13. Chef de bureau à Bâle.
14. Buraliste et facteur à Erschwil.
15. Administrateur postal à Liestal.
16. Commis à Zofingue. S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de Aarau.
17. Commis à Lucerne.
18. Commis à Entlebuch.
19. Buraliste à Zell.
20. Chef de bureau à Zurich.
21. Sous-chef de bureau à Zurich.
22. Deux commis à Zurich.
23. Facteur de lettres à Zurich.
24. Garçon de bureau à Zurich.
25. Commis à Zollikon.
26. Buraliste postal à Hauptwil.
27. Deux commis à St. Gall.
28. Facteur à Bütschwil.
29. Buraliste à Pfäffikon (Schwyz).
- S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de Bâle.
- S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de Lucerne.
- S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de Zurich.
- S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction des postes de St. Gall.

### Administration des télégraphes.

1. Facteur au bureau des télégraphes d'Olten. S'adresser, d'ici au 13 avril 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes d'Olten.
1. Télégraphiste à Bâle. S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes d'Olten.
2. Deux télégraphistes à Berne. S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Berne.
3. Chef-comptable à Berne. Conditions: Connaissance de la tenue des livres, ainsi que de la comptabilité de l'administration des télégraphes et des téléphones. La place est occupée provisoirement. S'adresser, d'ici au 6 avril 1918, à la direction générale des télégraphes de Berne.

**Indispensable** pour les autorités administratives, judiciaires et communales, pour les juristes, les notaires, pour les maisons de banque, pour tout industriel et commerçant etc. etc.

 Il paraîtra prochainement.

## **Loi fédérale sur les droits de timbre** — **Bundesgesetz über die** **Stempelabgabe.**

**Edition française-allemande,**  
**les deux textes en regard.**

**Avec ordonnance d'exécution du Conseil fédéral**  
**et un index alphabétique soigné.**

**Env. 180 pages.**

**Prix relié env. Fr. 4. —.**

---

**K.-J. Wyss Erben, éditeurs, Berne.**

## MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.04.1918
Date	
Data	
Seite	532-538
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 609

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.